

Concours "j'agis pour préserver l'eau" en Charente-Maritime

mercredi 1er février 2023, par [lpe](#)

Dans le cadre du programme Re-Sources auquel ils participent ensemble, le syndicat départemental de l'eau Eau 17, l'Etablissement Public Territorial de Bassin EPTB Charente et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle lancent le concours « J'agis pour préserver l'eau » **du 1er février au 2 mars 2023** pour les élus, agents municipaux et agriculteurs des territoires concernés.

Son objectif : **valoriser les pratiques environnementales et les actions de préservation de la ressource toujours visibles en 2023.**

Un jury, composé des financeurs, des partenaires agricoles, d'étudiants en gestion de l'eau et d'un journaliste, sélectionnera 3 gagnants dans les catégories « agriculteur » et « commune » sur la base de l'envoi d'une photographie illustrant l'action mise en œuvre, avec titre et légende décrivant la démarche.

L'eau brute provenant de captages stratégiques et du fleuve Charente peut être menacée par des pollutions d'origine agricole (nitrates et pesticides). Les captages classés prioritaires au titre du Grenelle de l'environnement ou de la Conférence Environnementale bénéficient du programme Re-Sources dont l'ambition est de reconquérir la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable.

C'est dans ce cadre qu'Eau 17, l'EPTB Charente et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle œuvrent ensemble avec leurs partenaires agricoles et financiers pour accompagner les acteurs du monde agricole vers des pratiques durables. Le programme est co-financé par les agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne, par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Charente-Maritime.

Toutes les informations : www.re-sources-nouvelle-aquitaine.fr